

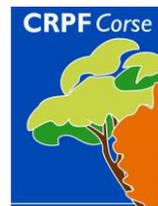


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION,
DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE



OFFICE NATIONAL DES FORÊTS



CENTRE REGIONAL DE LA
PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE

Département Santé des Forêts Région CORSE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION RÉGIONALE POUR LE BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2011

Du 24 janvier 2012
à CORTE

Correspondants Observateurs régionaux :

2AC 01	CERATI Orso
2AD 02	CAZAUX Damien
2BD 01	TASTEVIN Luc
2BO 01	LECOQ Jacques
2AO02	DELANNOY Laurent

.....

Ordre du jour de la réunion :

- 1)- Principaux faits marquants de l'année
 - 2)- Perspectives pour l'année 2012
-

Le Département Santé des Forêts développe sa stratégie sur trois axes :

- Axe 1 : Les suivis spécifiques ;
- Axe 2 : La surveillance du territoire (notamment les organismes invasifs) ;
- Axe 3 : La veille sanitaire.

Les Correspondants Observateurs de la région Corse interviennent selon ces trois axes en plus des notations sur les placettes du réseau RSSDF (9) et du Réseau National de suivi à long terme des ECOSystèmes FORestiers (2). Leurs activités sont exposées dans ce compte-rendu.

1)- Principaux faits marquants de l'année :

Axe 1 : Les suivis spécifiques

La Processionnaire du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*) :

Réseau de placettes Processionnaire : Son objectif est le suivi des populations de la processionnaire du pin lors de notation hivernale par l'estimation du pourcentage d'arbres attaqués et du nombre de nids par arbre.

*Estimation par quadrats : Le but recherché est la détection à grande échelle de défoliation par *Thaumetopoea* sur des quadrats géographiquement prédéterminés.*

Pour la Corse du Sud comme sur la Haute Corse, et après une année de faible infestation ce printemps, le cycle se situe au début d'une année d'activité (2012) pour les massifs de montagne. Ainsi, il apparaît déjà de très nombreux nids d'hivernage ainsi que des zones fortement défoliées dans les massifs de Bavella, de Libio et surtout dans le Niolu.

Les comptages sur placette permanente en 2012 donneront les niveaux de pullulation.

Une placette supplémentaire a été installée en Forêt Communale de Véro en 2011 en Forêt Territoriale de Bonifatu.

Sur les quadrats « processionnaire du pin », aucune défoliation significative n'a été relevée au printemps dernier.

Cochenille du Pin maritime (*Matsucoccus feytaudi*) :

Réseau de placettes Cochenille : Les C.O. assurent la notation annuelle de 45 placettes permanentes de suivi des dépérissements sur les pins maritimes. Comme suite au dernier comité de pilotage, il est envisagé de restructurer ces placettes avec celles de l'INRA afin d'optimiser les résultats.

*Estimation par quadrats : Le but recherché est la détermination de la présence de *M. feytaudi* sur des quadrats prédéterminés et déclarés comme non touchés.*

Piégeage : Les C.O. assurent l'implantation et les relevés des pièges pour le suivi de l'extension de l'insecte sur la région durant la période de février à avril.

La campagne de mesure 2011 sur les placettes permanentes en Haute Corse montre une stabilisation du taux de mortalité. La majorité des placettes en FT de Pineto montre en moyenne 1 pin maritime survivant.

Afin de connaître l'extension du foyer notamment vers le sud, les piégeages ont été renforcés une nouvelle fois avec l'installation de trois pièges supplémentaires en FC

de Piana, 4 pièges sur Bavella en plus de l'ensemble mis entre la Gravone et Ghisoni. Le foyer en FC de Pastricciola est confirmé par des prises de mâles supérieurs à une centaine.

En FT de Pinia, l'INRA a expérimenté l'implantation in situ d'un prédateur naturel *Elatophilus nigricornis*.

Dothistroma sp. (présence) :

Lors des relevés sur les placettes permanentes de chenille processionnaire du pin, la présence ou non de *Dothistroma* sp. devait être notifiée.

Ce champignon des aiguilles est encore absent de l'île.

Défoliateurs précoces des chênes :

Réseau de placettes : Sur les placettes du réseau RSSDF composées en majorité de chênes, les C.O. notent la présence et les dégâts précoces causés par les géométrides et tordeuses.

Estimation par quadrats : Le but recherché est la détermination de l'intensité de la défoliation des chênes par les géométrides et tordeuses sur des quadrats concernés et prédéterminés.

Sur les placettes du réseau RSSDF contenant au moins dix chênes, une notation de printemps des défoliations précoces dues à la tordeuse verte ou aux géométrides a été pratiquée.

Aucune défoliation précoce n'a été observée cette année 2011 aussi bien sur les placettes que sur les quadrats.

Dépérissements :

Cette année 2011, il n'y a pas eu de dépérissements notables exceptés sur le chêne liège en Corse du Sud (secteur de Porto Vecchio) et Haute Corse (secteur du Fiumorbo) où le phénomène reste constant.

Scolytes :

Les attaques restent ponctuelles et sont liées principalement aux travaux sylvicoles, aux exploitations et aux incendies.

Dans l'ensemble des massifs de pin maritime par exemple, des cas ponctuels d'attaques sont observés de façon permanente sans qu'il y ait d'extension. L'âge et les stations semblent être la seule raison de ces attaques dans ces massifs très peu exploités. Il apparaît également que les prédateurs naturels (cérambycides, champignons) sont très présents limitant l'extension des foyers.

Ces attaques font l'objet d'observations à l'aide de fiche V – Veille sanitaire.

Axe 2 : La surveillance du Territoire (invasifs)

Nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*) :

Petit ver microscopique véhiculé par un coléoptère du genre *Monochamus* et xylophage, le nématode s'attaque principalement aux pins mais peut très bien occuper quasiment tous les résineux.

Depuis 2009, les prélèvements annuels ont donné des résultats négatifs.

En collaboration avec la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, ceux-ci ont été reconduits en 2011 suivant le protocole national sur les deux départements. Les résultats complets n'ont pas encore été communiqués à ce jour.

En revanche, un plan national d'urgence a été produit puis décliné par région. En mai dernier, une réunion a eu lieu à la DRAAF, organisé par le SRAL. Le constat est malheureusement simple : en cas de foyer en Corse les moyens matériels et humains ne sont pas suffisants pour se prémunir de l'éradication des résineux à moyen terme, nous avons donc proposé la seule chose sensée, à savoir le contrôle à l'importation...

Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*) :

Récemment présent en France, cet insecte envahit très rapidement les châtaigneraies françaises provoquant, par le développement de galles sur les bourgeons (à bois ou à fruits), des dommages importants notamment aux récoltes de fruits (pouvant atteindre 80% de baisse de production).

Détecté en 2010 sur les contreforts de la Castagniccia, le foyer a poursuivi son extension sur l'ensemble de cette microrégion et jusque la commune de Corté incluse.

A ce jour, les recherches en Corse du Sud s'avèrent négatives.

Le protocole de suivis des invasifs devra être réadapté à la présence de l'insecte.

La FREDON avec la collaboration de l'INRA de Sophia-Antipolis a réalisé en 2011 trois lâchés de *Torymus silensis*, prédateur naturel du cynips du châtaignier sur les secteurs de Campile, de Scolca et de Lento.

De plus, l'Association Régionale d'Expérimentation sur les Fruits et Légumes en Corse (AREFLEC) expérimente localement l'élevage de ce *Torymus*.

Chalarose du frêne (*Chalara Fraxinea*) :

Ce champignon est présent depuis 2008 en France et sur les deux principaux frênes (commun et oxyphille) et il provoque le dépérissement des arbres par dessèchement complet des houppiers pouvant conduire à la mort des individus atteints.

Il n'a pas été observé en Corse à ce jour.

Axe 3 : La veille sanitaire

Armillaire couleur de miel (*Armillaria melea*) :

Le foyer qui avait été observé et traité par exploitation dans le Niolu (FT de Valduniellu) semble continuer malheureusement son extension.

Bombyx disparate (*Porthetria dispar*) :

Aucun foyer n'a été détecté cette année 2011 sur l'île.

Autres Cochenille sur les pins (*Leucapsis*, *Paleococcus...*) :

Leucapsis est présent de manière sporadique dans les pineraies montagnardes notamment dans le Niolu, les Deux Sorru, etc...

A noter une forte attaque dans le secteur de Ghisoni sur 2 ha.

Une attaque de *Paleococcus fuscipennis* a été observée en FC de Pastricciola sur le tronc d'un pin maritime en novembre. Les échantillons prélevés ont permis de l'identifier.

Platypus du Chêne (*Platypus cylindrus*) :

Observations d'attaques sur les communes de SOTTA et de PORTO VECCHIO, suite à des levées de liège et ayant entraîné des mortalités sur les individus touchés.

Pas de nouvelles attaques observées en 2011, et certains chênes lièges attaqués ont même pu reconstituer des houppiers satisfaisants.

Pyrale du tronc (*Dioryctria sylvestrella*) :

Ce lépidoptère est attiré par la résine des pins, il pond ainsi sur l'écorce de pins blessés quel qu'en soit l'origine (biotique ou abiotique). La chenille fore ensuite le bois de l'arbre pendant son développement, une praline de résine blanche à rougeâtre se développe alors au niveau de l'écorce, trahissant sa présence dans le bois.

Il peut donc attaquer des arbres sains blessés et ainsi devenir un ravageur primaire, mais la plupart du temps il se conduit en ravageur secondaire après une attaque de scolytes ou de cochenilles.

Il est présent dans tous les massifs de pins en Corse.

Sur la coupe mécanisée de Bavella (abatteuse), les très nombreuses blessures occasionnées durant l'abattage ont attiré la Pyrale et une forte attaque est observée (observation du 23/11/2011) sur les pins encore sur pied.

Sphaeropsis sapinea :

Ce champignon est présent en Corse malgré tout de façon très ponctuelle jusqu'à présent. La seule détection à ce jour reste l'observation de dessèchement de pousses de l'année et la confirmation après analyse d'échantillons de la présence du champignon sur Pin laricio dans la micro région du Niolu en 2010 (commune d'ALBERTACCE).

Chrysomèle de l'aulne (*Agelastica alni*) :

Des attaques de ce coléoptères sur de l'aulne ont été signalées dans la Plaine Orientale à la fin du printemps.

Phénomène de décurtation :

Des phénomènes de décurtation (élagage naturel de jeunes rameaux feuillés du houppier notamment pour lutter contre le dessèchement) sur chêne vert ont été observés sur les deux départements au printemps.

Altise du chêne :

Sur le secteur de Venaco, le foyer est stable (nombre d'arbres touchés < 20%).

On note cependant de petits foyers sporadiques en Corse du Sud (Bastelica, Forcioli et Azilone).

Dégâts neige :

Les fortes chutes de neige lourde du 21 et 22 janvier 2011 ont provoqué des dégâts de bris de cime dans des chênaies et des pineraies de la région.

Embruns :

Les fortes tempêtes hivernales 2010 – 2011 sur le littoral insulaire ont provoqué des dessèchements foliaires par brûlure sur diverses essences (eucalyptus spp, mimosas spp, pins spp, etc...).

Autres faits :

Incendies de forêt :

Cette année, la Corse a subi très peu d'incendies.

Rouille vésiculeuse du peuplier (*Melampsora allii-populina*) :

Dans le cadre de l'étude nationale de l'INRA sur la virulence de cette rouille, des recherches et des prélèvements ont été effectués en septembre 2011 dans différentes vallées insulaires. Des échantillons à identifier ont été prélevés et expédiés. Il semblerait que cette rouille était absente.

Regroupement annuel des CO de l'Interrégion sud-est du DSF :

Le regroupement annuel des CO de l'Interrégion sud-est s'est fait durant le mois de mars 2011 à Gruissan dans l'Aude.

Formations et calibrage :

La session de calibrage national s'est effectuée cette année en Haute-Corse, ainsi les notateurs locaux ont pu profiter de cette journée de calibrage.

Changement de poste

Le DSF est renforcé avec 6 Correspondants Observateurs sur l'ensemble de la région.

Luc TASTEVIN reste CO au sein de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Haute Corse, lui permettant d'avoir un lien complet avec ses missions en protection des végétaux.

Damien CAZAUX parti en DDTM 2B a conservé sa mission au DSF pour la Haute Corse.

Marc AUDIBERT, DDTM 2A, reprend une part de cette mission en Corse du Sud.

2)- Perspectives pour l'année 2012 :

Axe 1 : Les suivis spécifiques

Processionnaire du Pin :

Les hauts de vallée devront être surveillés, surtout en rapport avec les lieux touristiques (Bavella).

Le comptage des placettes permanentes entre janvier et mars devrait permettre de cibler les foyers de pullulation.

Matsucoccus feytaudi :

Le suivi des placettes permanentes ainsi que les piégeages vont être poursuivis sur 2012.

L'INRA devrait continuer à suivre son expérimentation in situ sur la forêt de Pinia.

Dépérissements :

Poursuite des observations et symptômes sur l'ensemble de la région.

Scolytes :

Maintenir la vigilance dans le respect des consignes sur la mise en œuvre des travaux sylvicoles et dans les clauses particulières des coupes et d'élimination des rémanents.

Dégâts aux jeunes plantations :

Le suivi sanitaire des plantations est maintenu pour l'année 2012 selon les travaux réalisés.

Axe 2 : La surveillance du Territoire (invasifs)

Nématode du pin :

En attente des résultats complets des prélèvements en 2011, le suivi en partenariat avec la FREDON est maintenu.

Cynips du châtaignier :

Suivant les modifications du protocole de suivi, les prospections seront réalisées sur l'ensemble de la région.

Chalara Fraxinea :

La surveillance sera maintenue sur l'ensemble de l'île.

Axe 3 : La veille sanitaire

Bombyx disparate :

La surveillance générale est maintenue sur l'ensemble de la région.

Platypus :

Son évolution sur les diverses zones touchées sur les deux départements est à suivre.

Autres actions :

Le réseau de placettes systématiques :

Sur ces placettes est assuré le suivi des dommages forestiers par la notation de l'état des cimes des arbres forestiers.

Il comprend environ 5700 placettes au niveau européens (37 pays) dont environ 540 en France, en 2A : 5 placettes, en 2B : 4 placettes.

Les notations sont annuelles et réalisées par deux Correspondants Observateurs, durant le mois d'août. Les fiches sont remises lors de la journée d'inter-calibration et les résultats sont transmis directement à l'échelon par leurs notateurs.

La répartition des placettes est la suivante :

n° de placette	Notateurs	Localisation	X	Y
2118	Cerati, Lecoq	Barettalli	1175	1788
2126	Cerati, Lecoq	Murato	1175	1756
2137	Cerati, Delannoy	Guagno	1143	1708
2144	Cerati, Delannoy	Grosseto Prugna	1143	1676
2145	Cerati, Delannoy	Corrano	1159	1676
2148	Cerati, Delannoy	Zonza	1175	1660
2149	Cerati, Delannoy	Pianelli	1175	1644
2133	Cerati, Lecoq	Albertacce	1143	1724
2138	Cerati, Lecoq	Vivario	1159	1708

Les notations sont assurées exclusivement par les agents de l'ONF et du CRPF

Soit en cumul :

Cerati (CRPF) : 9 x 0.5 soit 4,5 placettes

Delannoy (ONF) : 5 x 0.5 soit 2,5 placettes

Lecoq (ONF) : 4 x 0.5 soit 2 placettes

En 2011, plusieurs sites ont été prospectés pour l'implantation de deux placettes supplémentaires par département et en respectant le maillage de 16kmX16km.

Cependant, seul un site a pu être retenu en Corse du sud sur la commune de Cargiaca et concernera du chêne vert.

Les placettes RENECOFOR PL20 et PM20 :

Le REseau National de suivi à long terme des ECOsystèmes FORestiers (RENECOFOR) est constitué de 2 placettes en Corse :

- PM20 (Pin maritime - Forêt territoriale de Zonza – commune Zonza) ;
- PL20 (Pin laricio – Forêt territoriale d'Aitone – commune Evisa).

Des notations annuelles des houppiers sont réalisées en été par L. DELANNOY et O. CERATI (défoliation, décoloration et observations phytosanitaires générales).

L'observation d'hiver est réalisée par l'agent ONF responsable de la placette (Intervention des CO DSF seulement sur cas de mortalité) ; l'observation de printemps a été supprimée depuis 2008 (débourrage trop tardif des peuplements).